

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

# **RETURN BIDS TO:**

# **RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC** 

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau **Ouébec** K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# **SOLICITATION AMENDMENT** MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

#### **Comments - Commentaires**

Cette DP donnera lieu à une entente de financement avec le Ministère des Services aux Autochtones Canada.

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Infrastructure Maintenance and Solution Services Division (FK) L'Esplanade Laurier, East Tower 4th Floor L'Esplanade Laurier, Tour est 4e étage 140 O'Connor, Street Ottawa Ontario K1A 0R5

Title - Sujet						
Services gestion projets-Lubicon	<u> </u>					
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
A2114-180001/A			011			
Client Reference No N° de référence du client			Date			
A2114-180001		2019-04-02				
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$\$FK-290-76472						
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
fk290.A2114-180001						
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à 02:00 PM on - le 2019-04-17			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Ghoumrassi, Hakim			fk290			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(819) 664-7321 ( )			( ) -			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	r/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



CETTE MODIFICATION EST POUR MODIFIER LA DP ET POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES.

## I- MODIFICATION DE LA DP :

1/ Après la prorogation de la date de clôture des soumissions, la DP est modifiée comme suit:

Tableau 4-1 dans la Section 1 de l'annexe 2 – Énoncé des travaux relatifs aux services de gestion de projet (Tâches, jalons et produits livrables du projet) doit être modifié pour indiquer les dates révisées des jalons suivantes :

- Clôture de la période de questions devrait être le : 10 avril 2019
- Clôture de la période de réponses devrait être le : 15 Avril 2019
- Clôture de la période d'invitation à soumissionner devrait être le : 17 Avril 2019

#### 2/ AJOUTER ce qui suit à l'Annexe 2 section 2.0 et 3.0:

La durée réelle du projet sera basée sur la proposition du bénéficiaire et sera spécifiée dans l'entente de financement signée, Partie 1 – Objet et portée de l'entente, Section 4, Durée de l'entente.

## II QUESTIONS:

**Question 1 :** Il est indiqué que la note de passage pour les propositions techniques est de 60%. Nous demandons respectueusement que ce pourcentage soit porté à au moins 70%.

Réponse 1: La note de passage ne sera pas modifiée.

Question 2: Veuillez fournir le montant estimé du budget total escompté pour la construction. Nous comprenons de par certaines informations du domaine public qu'en octobre 2019, la bande du Lac Lubicon a reçu un règlement de revendications territoriales variant entre 113 à 121 millions de dollars (malgré le fait que les montants rapportés variaient). Néanmoins, il n'est pas clair quelle portion du règlement sera alloué à la construction se rapportant à cette demande de proposition pour la gestion de projet et les services de préconception pour le projet d'infrastructures de la Communauté du lac Lubicon.

Réponse 2: Les répondants devraient baser leurs estimés sur les infrastructures nécessaires pour accommoder une population de 750 personnes tel qu'indiqué sous l'article 1.2.4 Caractéristiques démographiques de la collectivité. De plus, les répondants peuvent se référer à l'article 2.2.5 of Section 1 of Annex 2 – Project Management Services Statement of Work et à la pièce jointe 1 de l'annexe 2 – Énoncé des travaux relatifs aux études de faisabilité et de préconception afin d'évaluer l'ordre de grandeur des infrastructures attendues.

Question 3: À la page 4 de la DP, il est mentionné que le Gestionnaire de projet sera responsable pour:

« Obtenir les services des experts-conseils en conception qualifiés et expérimentés, qui seront chargés de produire une conception architecturale et technique détaillée et des documents de projet « prêts à soumissionner » pour la construction, les gérer et rendre comptes de leurs actes. Les experts-conseils en conception seront des sous-traitants du gestionnaire de projet. »

Veuillez clarifier le processus qui sera appliqué pour la sélection de la firme d'expert-conseil en conception, qui choisira celle-ci et qui autorisera les paiements à cette firme.

## Réponse 3 :

Les répondants devraient se reporter aux annexes 7, 8 et 10 de la DP, où ils trouveront les détails concernant la structure de gouvernance pour le projet, les rôles et responsabilité de tous les intervenants et le modèle de financement. De plus les répondants devraient se rapporter à la scetion 1 de l'annexe 2 – Énoncé des travaux relatifs aux services de gestion de projet sous les articles 2.2.1.2 et 2.2.1.3 qui stipulent ce qui suit :

## « 2.2.1.2 Équipe de projet

Le chef de projet désigné par le MSAC se compose des représentants ministériels (RMs), et il a la responsabilité globale du projet. Le projet sera géré en partenariat avec la Première Nation, conformément à l'annexe 7 – Structure de gouvernance de l'équipe du projet.

Le gestionnaire de projet rendra compte au CMP et obtiendra ses conseils et son approbation quant aux produits livrables de conception, documents d'approvisionnement, activités de construction et activités de mise en service. En plus de son assistance, le CMP fournira une orientation et une supervision techniques appropriées quant à la réalisation du projet. Il s'appuie sur le Comité directeur du projet pour fournir une prise de décision par voie de consensus et une surveillance concernant la gouvernance du projet, les normes de services, les communications, et l'orientation stratégique de la mise en œuvre du projet.

#### 2.2.1.3 Sous experts conseils

Le GP est responsable de tous les fournisseurs de services contractuels qui travaillent sur le projet et, à ce titre, le gestionnaire de projet rend compte aux représentants ministériels. »

**Question 4**: À la page 30 de la DP, il est mentionné que le texte à être fourni sous TC 2 – Proposition de projet ne doit pas dépasser 30 pages. Compte tenu de la quantité de détails demandés pour tous les sous-ensembles de cette partie de la DP, nous demandons respectueusement que le maximum soit augmenté à 40 pages.

#### Réponse 4: La requête est acceptée.

À la Pièce jointe 2 de la partie 4 : Critères techniques côtés, **Instructions pour la soumission et** l'évaluation de : TC 2 – Proposition de projet,

## **SUPPRIMER**

Le soumissionnaire doit fournir une **proposition de projet** (30 pages au maximum) démontrant qu'il comprend bien le mandat du projet en ce qui a trait aux exigences de la Demande de proposition (DP) énoncées à la section 1 de l'annexe 2 – Énoncé des travaux relatifs aux services de gestion de projet, ainsi que ses pièces jointes, et qu'il comprend les défis auxquels il devra faire face pour gérer un projet de cette portée financière, technique et géographique.

## INSÉRER:

Le soumissionnaire doit fournir une **proposition de projet** (40 pages au maximum) démontrant qu'il comprend bien le mandat du projet en ce qui a trait aux exigences de la Demande de proposition (DP) énoncées à la section 1 de l'annexe 2 – Énoncé des travaux relatifs aux services de gestion de projet, ainsi que ses pièces jointes, et qu'il comprend les défis auxquels il devra faire face pour gérer un projet de cette portée financière, technique et géographique.

**Question 5:** À la page 49 de la DP, il est mentionné que : « Les « travaux supplémentaires » seront exécutés au besoin et sur demande, et facturés selon le travail réellement effectué. » Veuillez clarifier comment les soumissionnaires doivent présenter leurs tarif horaire proposé à cette fin dans leur demande de proposition.

Réponse 5: Tel que mentionné à la page 49 de la DP,

À la Pièce jointe 3 de la partie 4 – Formulaire de proposition de prix, Travaux supplémentaires

SUPPRIMER Tarif horaire dans son intégralité,

INSÉRER:

#### Tarif horaire

Les soumissionnaires doivent joindre en annexe à leur offre financière une ventilation détaillée des taux horaires fixes pour les divers membres de l'équipe de projet, ainsi qu'une justification des projets comparables déjà réalisés. Les taux doivent être des taux de main-d'œuvre fermes tout compris (y compris les frais généraux, les profits et tous les coûts connexes), en dollars canadiens.

Cette annexe n'a pas un nombre de pages fixé et doit être incluse dans l'enveloppe contenant le formulaire de proposition de prix.

**Question 6:** À la page 16 de l'annexe 2 de la DP sous l'article 3.2 Phase 1 – Études de faisabilité et de préconception , il est mentionné que «La phase 1 se terminera lorsque les produits livrables suivants seront soumis et approuvés : 1. L'ensemble des six études de faisabilité et des quatre études de préconception, de même que les produits livrables connexes, sont présentés et approuvés. » par contre à la page 7 de la pièce jointe de l'annexe 2 – Énoncé des travaux relatif aux études de faisabilité et de préconception, article 2.1.1 Études de préconception, on y fait seulement référence à trois études de faisabilité.

Veuillez expliquer quelle est la nature de la 4<sup>ième</sup> étude de faisabilité.

## Réponse 6:

Veuillez noter qu'à la page 5 de la pièce jointe de l'annexe 2 – Énoncé des travaux relatifs aux études de faisabilité et de préconception, l'article 2.1.1 se rapporte aux exigences générales à être incluses dans les études de préconception lesquelles correspondent aux immobilisations énumérées de (a) à (d) ici-bas alors que les études de faisabilité sont énumérées de 1 à 6.

#### 2.1.2 Études de faisabilité

Strictement pour les immobilisations qui ne nécessitent pas l'étude ou l'analyse de diverses options, comme dans le cas d'une étude de faisabilité. Cela comprend ce qui suit en vertu du mandat du MSAC :

- a. Les routes et le drainage
- b. Le réseau électrique
- c. La connectivité et les télécommunications
- d. L'éclairage pour tous les logements résidentiels et les bâtiments communautaires et l'éclairage des voies publiques dans les secteurs centraux la collectivité

Les experts-conseils de faisabilité et préconception devront par contre produirent les études de faisabilité pour les immobilisations suivantes :

- 1. Services d'eau potable, d'eaux usées et de protection contre les incendies, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter :
  - a. Approvisionnement en eau

- b. Traitement de l'eau
- c. Distribution de l'eau, canalisations et accessoires
- d. Protection contre les incendies
- e. Collecte et traitement des eaux usées
- 2. Installations d'enseignement comprenant :
  - a. École
  - b. Résidences de professeurs
  - c. Installation pour le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones des réserves (PAPAR)
- 3. Source de chauffage et systèmes d'énergie
- 4. Logements communautaires et résidences pour les aînés
- 5. Bâtiments et équipement communautaires
- 6. Gestion des déchets solides

#### 2.2 Produits livrables

Les principaux produits livrables sont les suivants :

- 1. Ingénierie détaillée pour le lot de construction des travaux supplémentaires, les lots de services de conception détaillée et les lots de services d'études du site complémentaires
- 2. Six (6) études de faisabilité
- 3. Quatre (4) études de préconception

Chacun des six (6) rapports d'études de faisabilité doit être divisé en cinq mesures de suivi :

- 1. Détermination des besoins et des priorités
- Étude du site et analyse des écarts
- 3. Détermination des options
- 4. Analyse des options
- 5. Option recommandée

**Question 7:** Veuillez confirmer un individu peut être proposé pour plus d'un poste spécifié aux pages 18 et 19 de la DP, pour autant qu'il n'y ait pas d'incompatibilité avec leurs allocations de temps dans notre calendrier proposé. Par exemple, veuillez confirmer si une même personne peut être proposée pour les postes d'ingénieur civil/municipal principal et ingénieur principal en traitement de l'eau et en traitement des eaux usées.

**Réponse 7:** Les exigences présentées aux critères obligatoires TO 2 sont les exigences minimales requises pour la réalisation du projet. Il est demandé aux soumissionnaires de se limiter à un (1) individu par rôle spécifique demandé avec l'expérience pertinente exigée définie dans les curriculum vitæ fournis à l'appui.

**Question 8:** À la page 19 de la DP en format PDF, il est mentionné que l'équipe de projet de faisabilité et de conception préliminaire doit inclure un ingénieur principal en environnement et en géotechnique. Nous demandons que ceci soit remanié afin d'indiquer que l'équipe de projet de faisabilité et de conception préliminaire doit inclure un ingénieur principal en environnement et un ingénieur principal en géotechnique. Il est soumis que les compétences requises pour ces deux postes sont uniques ainsi nous suggérons qu'il serait préférable que ces rôles soient attribués à deux différents individus. De plus, nous sommes d'avis qu'un baccalauréat en Science de l'environnement plutôt qu'un baccalauréat en génie de l'environnement et qui a 10 ans d'expérience devrait être suffisamment qualifié pour le poste de spécialiste en environnement.

**Réponse 8:** Il revient aux soumissionnaires the faire état de leurs meilleurs candidats en vue de rencontrer TO 2.e. Ceci peut s'avérer être un ingénieur en géotechnique, un ingénieur en environnement/spécialiste en environnement avec suffisamment d'expérience ou une combinaison des deux. Les soumissionnaires sont appelé à inclure l'expérience de ces candidats et fournir leurs justifications au dans la description de l'expertise de l'équipe de projet.

Question 9: À la page 18 de la DP en format PDF, il est mentionné que l'équipe de gestion de projet doit inclure un « responsable des contrôles du projet. » Veuillez expliquer les rôles et responsabilité de cet individu afin que les soumissionnaires puissent proposer une personne qui est adéquatement qualifiée pour ce poste.

Réponse 9: le rôle du responsable des contrôles du projet peut se résumer comme suit:

Le responsable des contrôles de projet est responsable d'établir les fonctions, les systèmes et les procédures de contrôle de projet afin d'assurer la définition du calendrier et des budgets et d'analyser les tendances et les prévisions nécessaires à une gestion de projet efficace. Il est responsable des services suivants : planification et ordonnancement, estimation et contrôle des coûts, systèmes de projet (comme le contrôle de la documentation), administration de projet, définition et application des processus de projet.

Question 10: À la page 19 de la DP en format PDF, (sous TO 3 – Permis, certification, accréditation professionnels et/ou autorisation), il est mentionné que « Le soumissionnaire doit présenter une preuve de permis, de certification d'accréditation, et/ou d'autorisation par ressource applicable pour fournir les services professionnels proposés dans toute la mesure où la loi de la province de l'Alberta l'exige. Toute personne faisant partie de l'équipe proposée par le soumissionnaire qui effectue des travaux techniques ou professionnels, fournit des conseils techniques ou examine des documents techniques doit être un ingénieur ou un architecte titulaire d'un permis ou admissible à un permis dans la province de l'Alberta. La preuve peut être présentée sous forme de photocopie. Il n'y a pas de limite imposée quant au nombre de pages de renseignements. »

À cet égard, nous avons les questions suivantes :

- i) Pour certaines des positions requises dans l'équipe de gestion de projet, à savoir le Chef de l'approvisionnement, le Responsable des contrôles du projet et le Responsable de la construction, nous soumettons respectueusement que ceux-ci ne nécessiteraient pas d'être des ingénieurs titulaires d'une licence pour pratiquer et que des technologues et techniciens de l'ingénierie qualifiés pourraient adéquatement combler ces postes. Nous demandons que des technologues et techniciens de l'ingénierie qualifiés avec au moins 10 ans d'expérience soient considérés acceptables pour ces postes.
- ii) Veuillez confirmer qu'un ingénieur titulaire d'un permis de pratique en Ontario est éligible d'être « titulaire d'un permis ou admissible à un permis dans la province de l'Alberta ».

## Réponse 10:

i) Il est entendu que les membre de l'équipe qui ne seront pas chargés d'accomplir des tâches relevant de l'ingénierie peuvent avoir d'autres types de qualifications, tant et aussi longtemps que ceux-ci sont adéquatement qualifiés, légalement autorisé à pratiquer et qu'ils ont l'expérience nécessaire afin de mener à bien leurs tâches. Il revient au soumissionnaire de fournir cette certitude dans sa proposition. ii) Veuillez noter qu'il revient au soumissionnaire de s'informer auprès de son ordre professionnel, en l'instance PEO ou auprès de Ingénieurs Canada afin de s'assurer que leur permis d'exercice provincial leur permet d'exercer en Alberta.

Question 11: À la page 16 de la DP en format PDF en ce qui a trait au TO 1 Profil de l'entreprise du soumissionnaire, il est indiqué que « Le profil de l'entreprise peut compter jusqu'à un maximum de quatre (4) pages. » Si nous planifions inclure d'autres firmes comme sous-consultants, nous est-il permit de fournir 4 pages par firme ou est-ce que le nombre total de page doit être de quatre pages.

**Réponse 11:** La limite de 4 pages prévue est pour l'ensemble profil du soumissionnaire. Il est entendu que ce document doit contenir l'information clé et que celle-ci sera stratégiquement résumée en présentant l'information pertinente des membres clés.

Question 12: Est-il permit de fournir du matériel à propos de notre compagnie et des prospectus d'entreprise à notre proposition? Quels autres documents sont admissible à être inclus en annexe?

**Réponse 12:** Les répondants sont référés à la partie 2 - Instructions à l'intention des soumissionnaires et à la partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, pour de plus amples renseignements sur les document admissibles :

utiliser du papier de 8,5 x 11 po (216 x 279 mm);

Sous l'article I, les sous-critères techniques cotés TC 2.2d, 2.2e, and 2.2f peuvent être présentés en annexes à TC 2 sur du papier de format 11 x 17 pouces (279 mm x 432 mm) et sont exempts de la limites de 40 pages établie pour TC 2 - Proposition de projet. La limite de pages pour ces annexes est de 1 page recto verso de 11 x 17 pouces par sous-critère.

Tout autre matériel fourni sera détruit sans être considéré.

**AUCUN AUTRE CHANGEMENT NE S'APPLIQUE.**